

DÉLÉGATION À L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE
DIRECTION DES SPORTS

N° de l'ordre du jour : **12**

Rapporteur : Monsieur Jean-Yves MAZUE

Fonds d'initiatives et de promotion des activités sportives chalonnaises (FIPASC) - Attribution de subventions

EXPOSE

Rappel du contexte :

Le Fonds d'initiatives et de promotion des activités sportives chalonnaises (FIPASC) permet d'octroyer des aides aux projets ponctuels des clubs sportifs chalonnais.

Il s'agit plus particulièrement, en termes d'opérations éligibles :

- D'actions collectives, de projets individuels ou d'initiatives innovantes liées aux origines du public visé (sport et handicap, sport et santé, sport et emploi, sport au féminin...) ;
- De manifestations exceptionnelles, actions ou projets ne se déroulant pas sur le territoire de la commune mais permettant de faire rayonner l'image de la ville de Chalon-sur-Saône du niveau départemental au niveau international ;
- D'aides exceptionnelles à l'acquisition de matériels liés à un usage partagé et destiné à un public scolaire et à des maisons de quartiers.

Description du dispositif proposé :

Dans le cadre du règlement existant, il est proposé d'apporter un soutien financier à plusieurs actions ou manifestations proposées au tableau joint en annexe.

Cette première répartition de l'enveloppe FIPASC 2026 conduit à subventionner des actions ou manifestations conformément au règlement d'intervention validé lors du Conseil municipal en date du 4 juillet 2023.

DECISION

Cadre juridique :

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 et L.2311 7,

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et notamment les articles 9-1 et 10,

Vu le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi susvisée et relatif à la transparence financière et aux aides octroyées par les personnes publiques,

Vu la délibération n°39 du Conseil municipal en date du 17 décembre 2009 approuvant la mise en place du Fonds d'initiatives et de promotion des activités sportives chalonnaises (FIPASC),

Vu la délibération n°19 du Conseil municipal en date du 4 juillet 2023 approuvant la modification du règlement d'intervention mise en place du Fonds d'initiatives et de promotion des activités sportives chalonnaises (FIPASC),

Il est demandé au Conseil municipal :

- D'approuver la répartition d'une enveloppe du FIPASC 2026 pour l'attribution des subventions énumérées dans le tableau joint en annexe.

FIPASC 2026 - 1ère répartition

ASSOCIATIONS	MONTANT	OBJET
Comité de Saône et Loire de Pétanque	3 000 €	Participation à l'organisation du 47ème national de pétanque programmé les 12 et 13 septembre 2026
Chalon Bowling Club	1 000 €	Acquisition de tenues dédiées à la pratique du bowling en compétition
Billard Club Chalon	2 000 €	Réfection des tapis et bandes des billards
Union Gymnique Chalonnaise	3 000 €	Achat de tapis de réception spécifique pour arçons et participation au remplacement du petit matériel gymnique de l'association du fait de son utilisation par les scolaires
Bouliste St Jean	1 000 €	Organisation du concours international Franco-Suisse
Entente Chalonnaise d'Athlétisme	2 000 €	Organisation du 2ème meeting Haut-Niveau et primé (Label régional et classé World Athltics) le 1er juillet 2026.
La Riposte	3 500 €	Participation de Léonore Rémy aux Jeux Méditerranéens de Ljubljana en Slovénie le 31 janvier et 1 février 2026 et l'acquisition d'un minibus 9 places pour le déplacement des licenciés de l'association
Mini Auto Racing Chalonnais	800 €	Aide financière pour la participation de Corentin Laville aux Championnats d'Europe 2026 au Luxembourg et à Mâcon
Cap au Large	600 €	Acquisition d'un bateau pour la sécurité des pratiquants
Cyclo Club Chalonnais	1 000 €	Organisation de la 25ème randonnée des Amis d'Albert
Rock Cheerleaders	3 000 €	Compétition internationale du 15 au 26 juillet 2026 à Montréal (Canada)
Chalon Amicale Pétanque Boucicaut	1 000 €	Achat de tenues pour les compétitions
Judo Club Chalonnais	3 000 €	Acquisition d'un minibus pour le transport des athlètes aux compétitions
Collège Camille Chevalier de Chalon-sur-Saône	400 €	Participation aux Championnats de France UNSS d'escalade à Besançon et de Gymnastique à Lons le Saunier du 1er au 5 juin 2026
Collège Jacques Prévert de Chalon-sur-Saône	300 €	Participation aux Championnats de France UNSS de Danse Hip Hop programmés à Saint-Denis du 31 mars au 3 Avril 2026
Football Club Chalonnais	3 000 €	Achat d'équipements dans le cadre de l'organisation des 100 ans de l'association
Volley Ball Club de Chalon sur Saône	500 €	Participation de l'équipe Féminines au Finale Four, la finale du Championnat N2, du 23 au 25 mai 2026 à Cagnes sur Mer
Chalon Triathlon Club	500 €	Organisation du Relais des Roses en avril 2026
Eveil de Chalon-sur-Saône	1 000 €	Participation au remplacement du petit matériel gymnique de l'association du fait de son utilisation par les scolaires
Chalon fémina	1 000 €	Participation au remplacement du petit matériel gymnique de l'association du fait de son utilisation par les scolaires
TOTAL MONTANTS A ENGAGER	31 600 €	